



## « Feu vert » de l'ONU à une attaque préventive américano-israélienne contre l'Iran?

La résolution du Conseil de sécurité transforme l'Iran en proie facile

Par [Prof Michel Chossudovsky](#)

Mondialisation.ca, 14 juin 2010

14 juin 2010

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#), [Nations Unies](#)

Analyses: [L'IRAN](#)

*«Une proie facile est une victime sans défense, une cible facile, vulnérable à l'attaque. »*

*Cette dernière résolution laisse non seulement entendre que Washington et ses alliés de l'OTAN ont le contrôle du Conseil de sécurité de l'ONU, mais qu'en définitive ils donnent un coup fatal à la politique étrangère de Moscou et de Pékin.*

*Cette résolution du Conseil de sécurité devrait dissiper le mythe de la rivalité des superpuissances. La Chine et la Russie sont un appendice du nouvel ordre mondial.*

*En ce qui concerne la diplomatie internationale, la Chine et la Russie sont des « tigres de papier », sans dents. «Un tigre de papier [纸老虎 (Zhǐ lǎohǔ)], signifie quelque chose qui semble représenter une menace tel un tigre, mais qui est totalement sans danger ».*

*La Chine et la Russie sont les victimes de l'échec de leur propre décision au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies.*

*Une attaque contre l'Iran engendrerait immédiatement une escalade militaire. La Syrie et le Liban seraient également visés. L'ensemble du Moyen-Orient et de l'Asie centrale exploserait, une situation qui pourrait potentiellement évoluer vers un scénario de Troisième Guerre mondiale.*

*De façon très réelle, l'aventure militaire États-Unis-OTAN-Israël menace l'avenir de l'humanité.*

Le Conseil de sécurité a voté le 9 juin à l'imposition d'une quatrième série de très larges sanctions contre de la République islamique d'Iran, qui comprennent un embargo sur les armes ainsi que des « contrôles financiers plus sévères ».

Par une amère ironie, cette résolution a été adoptée dans les jours suivant le refus catégorique du Conseil de sécurité des Nations Unies d'adopter une motion condamnant Israël pour son attaque sur la Flottille de la Liberté pour Gaza dans les eaux internationales.

Elle a également suivi la tenue d'une conférence sur le traité de non prolifération nucléaire (TNP) tenue à Washington sous les auspices de l'ONU, qui appelle à la création, dans sa résolution finale, d'un Moyen-Orient sans nucléaire, ainsi qu'au démantèlement de l'arsenal nucléaire d'Israël. Israël est considéré la sixième puissance nucléaire au monde, avec, selon

*Jane Defence*, entre 100 et 300 ogives nucléaires. ([Analysts: Israel viewed as world's 6th nuclear power](#), Israel News, Ynetnews, 10 avril 2010). En revanche, l'Iran n'a pas de capacité connue en matière d'armes nucléaires.

La Résolution 1929 du Conseil de sécurité de l'ONU est basée sur un mensonge fondamental. Elle défend l'idée que l'Iran est une puissance nucléaire à venir et une menace à la sécurité mondiale. Elle fournit également le feu vert à l'alliance militaire États-Unis-OTAN-Israël pour menacer l'Iran d'une attaque nucléaire préemptive punitive, appuyée du sceau du Conseil de sécurité de l'ONU.

Le Conseil de sécurité exerce deux poids deux mesures dans l'application des sanctions: Considérant que l'Iran est la cible de menaces punitives, l'arsenal nucléaire considérable d'Israël est soit ignoré, soit tacitement accepté par la « communauté internationale ». Pour Washington, les bombes nucléaires d'Israël sont un instrument de paix au Moyen-Orient.

En outre, alors que tous les doigts sont pointés vers l'Iran qui ne possède pas d'armes nucléaires, cinq soi-disant États européens « non nucléaires » dont la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, l'Italie et la Turquie possèdent non seulement des armes nucléaires stratégiques sous commandement national, mais ces ogives sont déployées et dirigées sur l'Iran.

Résolution 1929 (9 juin 2010):

« 7. Décide que l'Iran ne doit pouvoir acquérir dans un autre État aucune participation dans une activité commerciale quelconque qui serait liée à l'extraction d'uranium ou à la production ou l'utilisation de matières et de technologies nucléaires dont la liste est donnée dans la circulaire INFCIRC/254/Rev.9/Part 1, en particulier les activités liées à l'enrichissement et au retraitement de l'uranium, toutes les activités liées à l'eau lourde et les technologies liées aux missiles balistiques pouvant emporter des armes nucléaires, et décide également que tous les États doivent empêcher l'Iran, ses nationaux et les sociétés constituées en Iran ou relevant de sa juridiction, les personnes ou entités agissant en leur nom ou sous leurs instructions, ou les entités qui sont leur propriété ou sont sous leur contrôle, de réaliser de tels investissements dans les territoires qui relèvent de leur juridiction; »

« 8. Décide que **tous les États doivent empêcher la fourniture, la vente ou le transfert directs ou indirects à l'Iran, à partir de leur territoire ou à travers leur territoire ou par leurs nationaux ou des personnes relevant de leur juridiction, ou au moyen de navires ou d'aéronefs battant leur pavillon, qu'ils aient ou non leur origine dans leur territoire, de chars de combat, véhicules blindés de combat, systèmes d'artillerie de gros calibre, avions de combat, hélicoptères d'attaque, navires de guerre, missiles et lanceurs de missiles** ... décide également que tous les États doivent empêcher la fourniture à l'Iran par leurs nationaux ou à partir de leur territoire ou à travers leur territoire de toute formation technique, ressources financières ou services financiers, conseils, autres services ou aide liés à la fourniture, à la vente, au transfert, à la livraison, à la fabrication, à l'entretien ou à l'utilisation de telles armes et de matériel connexe, et invite tous les États à faire preuve de vigilance et de retenue concernant la fourniture, la vente, le transfert, la livraison, la fabrication et l'utilisation de toutes autres armes et du matériel connexe; » ([Le Conseil de sécurité impose des sanctions additionnelles à l'Iran, Vote divisé : 12 en faveur et 2 contre, une abstention](#). Incluant le texte complet de la Résolution 1929 du Conseil de sécurité de l'ONU, Département de l'information de l'ONU,

le 9 juin 2010)

## **L'embargo sur les armes. Les implications pour la Russie et la Chine**

La Fédération de Russie et la République populaire de Chine ont cédé aux pressions américaines et elles ont voté en faveur d'une résolution, qui n'est pas seulement préjudiciable à la sécurité de l'Iran, mais qui affaiblit sérieusement et sape leur rôle stratégique en tant que potentielles puissances mondiales rivales sur l'échiquier géopolitique eurasiatique.

La résolution attaque directement au cœur même de la structure des alliances militaires. Elle empêche la Russie et la Chine de vendre des armes stratégiques et conventionnelles de même que des technologies militaires à leur allié de facto: l'Iran. En fait, c'était l'un des principaux objectifs de la résolution 1929 que Washington a l'intention de faire respecter.

Parallèlement, en empêchant l'Iran d'acheter des équipements militaires conventionnels, la résolution empêche l'Iran de se défendre contre une attaque États-Unis-OTAN-Israël.

Si elle était pleinement appliquée, non seulement la résolution invaliderait les accords bilatéraux de coopération militaire avec l'Iran, mais elle créerait une brèche dans l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS).

Cela signifierait également l'affaiblissement considérable des relations commerciales et d'investissements entre l'Iran et ses partenaires russes et chinois. Les dispositions financières et bancaires prévues dans la résolution indiquent également que Washington est non seulement résolu à isoler l'Iran mais aussi à déstabiliser son système financier.

Washington est résolu à mettre en application cette résolution. La Secrétaire d'État Hillary Clinton a nommé Robert Einhorn, conseiller spécial pour la non-prolifération et le contrôle des armes, en tant que coordinateur américain pour la mise en œuvre du régime de sanctions à l'encontre de l'Iran et de la Corée du Nord.

« Le président américain Barack Obama a salué la résolution, estimant qu'elle permet d'adopter les sanctions les plus sévères auxquelles le gouvernement iranien n'a jamais été confronté et qu'elle va envoyer un message « sans équivoque » à Téhéran sur l'engagement de la communauté internationale pour stopper la propagation des armes nucléaires. » ([Clinton appoints coordinator for sanctions against Iran](#), DPRK, Xinhua, le 10 juin 2010)

« Nous nous attendons à ce que chaque pays mette en œuvre de manière agressive la résolution 1929 » a déclaré le porte-parole du département d'État P.J. Crowley. Si la Chine et la Russie décidaient de ne pas respecter les dispositions de la résolution, en particulier celles relatives aux ventes d'armes à l'Iran (art. 8), Washington s'en servira comme une opportunité pour s'engager dans une confrontation diplomatique toujours plus conflictuelle face à Pékin et Moscou.

La résolution vise également à établir une hégémonie dirigée par les États-Unis dans la production et l'exportation de systèmes d'armements. C'est un rude coup, pratiquement une « condamnation à mort », pour le commerce international lucratif des armes de la Chine et de la Russie, en concurrence avec les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et Israël. Dans l'ère post-soviétique, le commerce des armes est devenu un élément central dans l'économie fragile de la Russie. Les répercussions possibles sur la balance des

paiements de la Russie sont considérables.

### **La mise hors de combat du système de défense antimissile de l'Iran**

Les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sont une partie intégrante de la politique étrangère américaine. Elles sont sur la planche à dessin des think tanks (groupes de réflexion) de Washington, dont le Conseil des relations internationales (CFR), l'American Enterprise Institute (AEI) et l'Heritage Foundation. À cet égard, il convient de noter que la substance de l'article 8 de la résolution 1929 (9 juin 2010) était contenue dans un rapport de janvier 2010 de l'Heritage Foundation, qui en appelait à « bloquer les ventes d'armes à l'Iran », y compris les missiles russes S-300:

«Washington et ses alliés doivent faire tous les efforts pour empêcher l'Iran de recevoir des armes étrangères, **notamment la vente imminente des missiles sol-air S-300 russes, qui pourrait provoquer Israël à attaquer le plus tôt possible.** Des efforts multinationaux plus musclés doivent également être pris pour empêcher l'Iran de transférer des armes au Hezbollah et aux groupes terroristes palestiniens, qui constituent une menace non seulement pour Israël, mais à la stabilité du Liban, de l'Égypte et de la Jordanie. Le 3 novembre, la marine israélienne a intercepté le Francop, un cargo battant pavillon d'Antigua, qui transportait environ 500 tonnes d'armes de l'Iran destinées au Hezbollah via la Syrie.[22] Les États-Unis devraient pousser d'autres alliés à se joindre afin de donner une plus grande aide aux efforts israéliens d'interception des flux d'armes iraniens, en particulier au Hezbollah et au Hamas. » (James Phillips, [An Israeli Preventive Attack on Iran's Nuclear Sites: Implications for the U.S.](#), The Heritage Foundation, Washington, DC, Janvier 2010)

Est-ce que Moscou évalue les conséquences de l'embargo proposé sur les armes?

Immédiatement après l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité le 9 juin, plusieurs reportages de la presse russe ont indiqué que la vente des missiles russes S-300 à l'Iran serait gelée, en dépit des assurances données par le ministre des Affaires étrangères Sergei Lavrov à l'effet que la résolution du Conseil de sécurité n'affecterait pas le traité de défense aérienne. ..(Russia says in talks with Iran on new nuclear plants, Haaretz, 10 juin 2010) Ces déclarations contradictoires laisse entendre qu'il y a d'importantes divisions au sein des dirigeants russes, sans lesquelles la Russie aurait dûment exercé son droit de veto au Conseil de sécurité des Nations unies.



*Missiles sol-air S-300 russes*

Sans l'aide militaire russe, l'Iran est une proie facile. Son système de défense aérienne dépend de la continuité de la coopération militaire russe. En outre, sans l'Iran, la Russie serait contrainte de vendre du matériel militaire à des pays dans l'orbite US-OTAN. (Voir [Russia to offset loss of Iran arms sales with Iraqi, Afghan deals](#), Russia, RIA Novosti, 11 juin 2010)

### **Une attaque nucléaire préventive contre l'Iran**

Le monde vit un moment décisif. La véritable menace à la sécurité mondiale provient de l'alliance États-Unis-OTAN-Israël. Le Conseil de sécurité sert directement les intérêts de l'alliance militaire occidentale. La résolution du Conseil de sécurité accorde de facto un « feu vert » pour mener une guerre préventive contre l'Iran, laquelle est sur la planche à dessin du Pentagone depuis 2004.

« Un plan opérationnel pour mener des attaques aériennes sur l'Iran est en état de préparation depuis juin 2005. L'essentiel du matériel militaire pour mener cette opération a été déployée. (Pour plus de détails voir Michel Chossudovsky, [Guerre nucléaire contre l'Iran, janvier 2006](#)). En 2005, le vice-président Dick Cheney a ordonné à l'USSTRATCOM d'élaborer un « plan d'urgence », qui comporterait « une attaque aérienne de grande envergure sur l'Iran utilisant à la fois des armes nucléaires tactiques et conventionnelles. » (Philip Giraldi, [Attack on Iran: Pre-emptive Nuclear War](#), The American Conservative, 2 août 2005).

Sous l'administration Obama, les menaces sont devenues de plus en plus courantes et beaucoup plus explicites qu'elles ne l'étaient sous les néo-conservateurs. En octobre 2009, l'American Enterprise Institute (AEI) a organisé une conférence au Wohlstetter Conference Center de Washington dont le sujet était « Israël doit-il attaquer l'Iran? » :

« Le développement d'armes nucléaires en Iran se poursuit, menaçant la sécurité de ses voisins et la communauté internationale. Selon une récente enquête menée par Pew Research Center, plus de 60 pour cent de la population des États-Unis estime qu'empêcher



l'Iran de développer des armes nucléaires justifie une action militaire. Le ministre adjoint israélien des Affaires étrangères, Daniel Ayalon, a souligné le 21 septembre qu'Israël « n'a rejeté aucune option sur la table » lorsqu'il s'agit de lutter contre la menace iranienne. Le même jour, le général en chef d'Israël, le chef d'état major lieutenant général Gabi Ashkenazi, a été clair en indiquant qu'il n'excluait pas une attaque militaire sur les installations nucléaires de l'Iran, en répétant que « Israël a le droit de se défendre et que toutes les options sont sur la table. » Alors que le débat s'intensifie sur la façon de répondre plus efficacement aux provocations de l'Iran, **il est temps d'explorer les paramètres stratégiques et juridiques d'une potentielle attaque israélienne contre la République islamique et de fournir une analyse approfondie sur ses implications pour les États-Unis.** ([American Enterprise Institute, Should Israel Attack Iran?](#) , Octobre 2009, C'est nous qui surlignons)

Du point de vue militaire, Israël ne pouvait pas procéder à une attaque unilatérale contre l'Iran sans la coordination soutenue par le Pentagone:

« Alors que le président Obama tend « une main ouverte » en recherchant des pourparlers directs avec Téhéran dans sa tentative de stopper son programme nucléaire, Mme Clinton semblait prête [Juin 2009] à dérouter les dirigeants iraniens avec **des propos de frappes préventives « de la façon dont nous avons attaqué l'Irak »**. Elle a dit qu'elle cherchait à se mettre dans la peau des dirigeants iraniens, **mais elle a ajouté que Téhéran « pourrait avoir des d'autres ennemis qui voudraient le faire [une attaque préventive] pour eux. » Il s'agissait d'une référence claire à Israël, où Benjamin Netanyahu, le premier ministre, a parlé de la possibilité d'une action militaire pour stopper le programme nucléaire iranien** - quelque chose qu'il considère comme une menace pour l'État juif.» ( [Don't discount Israel pre-emptive strike, Hillary Clinton warns Iran](#), Times Online, 8 juin 2009, c'est nous qui soulignons)

En avril 2010, le message était clair: Washington « utiliserait des armes atomiques seulement dans des « circonstances exceptionnelles » et n'attaquerait pas des États non dotés d'armes nucléaires, tout en distinguant des « cas particuliers » tels l'Iran et la Corée du Nord comme des exceptions. » ([Iran to Take US to UN Over Obama's Threat to Use Nuclear Weapons against Iran](#), Aljazeera, 11 avril 2010). Le secrétaire à la Défense Robert Gates a expliqué dans une interview télévisée « que Washington faisait exception de Téhéran et de Pyongyang, car ils avaient défié plusieurs fois les ultimatums du Conseil de sécurité des Nations Unies à l'égard de leurs programmes nucléaires. » (Ibid).

### **« Feu vert » des Nations Unies à un scénario de Troisième Guerre mondiale?**

Est-ce que cette dernière résolution du Conseil de sécurité donne le « feu vert » tant recherché par Washington?

La substance de la résolution du Conseil de sécurité est également dirigée contre les alliés de l'Iran: la Chine et la Russie.

Paradoxalement, alors que la Chine et la Russie n'ont pas exercé leur droit de veto, ils sont néanmoins l'objet de menaces voilées des États-Unis. La Chine est entourée d'installations militaires américaines. Les missiles américains en Pologne et dans le Caucase sont pointés vers des villes de la Russie. Plus récemment, l'administration Obama a appelé à l'élargissement du régime des sanctions à l'encontre d'un allié de la Russie, le Belarus.

Washington a également annoncé que « Le Pentagone se prépare à s'engager dans un mini boom immobilier en Asie centrale, lequel comprendrait la construction d'installations militaires stratégiques américaines » dans chacun des cinq États de l'Asie centrale, y compris le Turkménistan et l'Ouzbékistan. (Voir [Defense Dollars Building Boom: Pentagon Looks to Construct New Military Bases in Central Asia](#), Eurasianet, 6 juin 2010). Ces divers accords de coopération militaire avec les anciennes républiques soviétiques tentent non seulement de fragiliser l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) et de l'OTSC, ils font partie de l'encerclement stratégique US-OTAN de la Russie et la Chine.

Cette dernière résolution laisse non seulement entendre que Washington et ses alliés de l'OTAN ont le contrôle du Conseil de sécurité de l'ONU, mais qu'en définitive ils donnent un coup fatal à la politique étrangère de Moscou et de Pékin.

Cette résolution du Conseil de sécurité devrait dissiper le mythe de la rivalité des superpuissances. La Chine et la Russie sont un appendice du nouvel ordre mondial.

En ce qui concerne la diplomatie internationale, la Chine et la Russie sont des « tigres de papier », sans dents. « Un tigre de papier [纸老虎 (Zhǐ lǎohǔ)], signifie quelque chose qui semble représenter une menace telle un tigre, mais qui est totalement sans danger ».

La Chine et la Russie sont les victimes de l'échec de leur propre décision au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Une attaque contre l'Iran engendrerait immédiatement une escalade militaire. La Syrie et le Liban seraient également visés. L'ensemble du Moyen-Orient et de l'Asie centrale exploserait, une situation qui pourrait potentiellement évoluer vers un scénario de Troisième Guerre mondiale.

De façon très réelle, l'aventure militaire États-Unis-OTAN-Israël menace l'avenir de l'humanité.

Article original en anglais : [UN « Green Light » for a Pre-emptive US-Israel Attack on Iran? Security Council Resolution Transforms Iran into a « Sitting Duck »](#), publié le 11 juin 2010.

*Traduction de Dany Quirion pour [Mondialisation.ca](#).*

Michel Chossudovsky est directeur du Centre de recherche sur la mondialisation et professeur d'économie à l'Université d'Ottawa. Il est l'auteur de [Guerre et mondialisation, La vérité derrière le 11 septembre](#) et de la [Mondialisation de la pauvreté et nouvel ordre mondial](#) (best-seller international publié en 12 langues).



[Guerre et mondialisation](#)

La source originale de cet article est Mondialisation.ca  
Copyright © [Prof Michel Chossudovsky](#), Mondialisation.ca, 2010

---

Articles Par : [Prof Michel Chossudovsky](#)

### A propos :

Michel Chossudovsky is an award-winning author, Professor of Economics (emeritus) at the University of Ottawa, Founder and Director of the Centre for Research on Globalization (CRG), Montreal, Editor of Global Research. He has taught as visiting professor in Western Europe, Southeast Asia, the Pacific and Latin America. He has served as economic adviser to governments of developing countries and has acted as a consultant for several international organizations. He is the author of eleven books including *The Globalization of Poverty and The New World Order* (2003), *America's "War on Terrorism"* (2005), *The Global Economic Crisis, The Great Depression of the Twenty-first Century* (2009) (Editor), *Towards a World War III Scenario: The Dangers of Nuclear War* (2011), *The Globalization of War, America's Long War against Humanity* (2015). He is a contributor to the Encyclopaedia Britannica. His writings have been published in more than twenty languages. In 2014, he was awarded the Gold Medal for Merit of the Republic of Serbia for his writings on



NATO's war of aggression against Yugoslavia. He can be reached at [crgeditor@yahoo.com](mailto:crgeditor@yahoo.com) Michel Chossudovsky est un auteur primé, professeur d'économie (émérite) à l'Université d'Ottawa, fondateur et directeur du Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) de Montréal, rédacteur en chef de Global Research.

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)